

# Le Samedi

(JOURNAL HEBDOMADAIRE)

PUBLICATION LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SOCIALE  
ORGANE DU FOYER DOMESTIQUEABONNEMENT: UN AN, \$2.50; SIX MOIS, \$1.25  
(Strictement payable d'avance)

Prix du Numéro, 5 Centimes

Tarif d'annonce — 10c la ligne, mesure agato.

POIRIER, BESSETTE & Cie,  
Propriétaires.

No 35 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

## La Circulation du "Samedi"

Nous tenons à porter à la connaissance du public annonceur le fait — important pour lui — que depuis deux ans la circulation du "SAMEDI" dépasse deux fois, et dans certains cas trois fois, celle de toute autre publication illustrée de langue française sur le continent américain, le "Monde Illustré" compris. Que les éditeurs de journaux illustrés qui croient pouvoir nous contredire acceptent la proposition suivante: si nous avons raison, ils verseront CENT DOLLARS à la caisse de l'Hôpital Notre-Dame; dans le cas contraire c'est nous qui ferons ce versement.

LES PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

MONTRÉAL, 7 JUILLET 1900

BELLEMÉRITE AIGUE



*Le docteur.* — Hum! c'est sérieux: vous avez une maladie des reins.

*Le malade.* — Ce n'est pas étonnant, depuis le temps que j'ai ma belle-mère sur le dos.

## CAUSERIE

L'enquête sur l'achat de la Vitalino pour les soldats canadiens envoyés dans l'Afrique du Sud, a remis indirectement sur le tapis la grande question du secret d'office, du secret d'Etat.

Peut-on forcer un ministre à divulguer ce qui s'est passé au conseil exécutif?

Certainement non, si c'est un ministre du gouvernement anglais ou faisant partie d'un gouvernement de colonie anglaise.

En Angleterre les secrets d'Etats sont les mieux gardés de tous les secrets. Quand les nouveaux ministres font leur entrée dans le cabinet, ils doivent tout d'abord prêter solennellement le serment de ne jamais divulguer ce qui se fait ou se dit dans le conseil, ou leurs conversations avec la reine ou quelque collègue.

Ils ne peuvent même laisser entendre la moindre allusion, laisser connaître le détail le plus insignifiant aux plus importants personnages qui ne font pas partie du cabinet.

On n'admet aux séances du conseil ni secrétaire ni employé; on ne tient pas de minutes et ce n'est pas même la coutume de prendre des notes.

Jugez du supplice de ceux des ministres qui ont passé par le journalisme ou qui en font encore partie.

Il n'y a donc que la reine et les ministres qui sachent jamais ce qui s'est passé et décidé entre les quatre murs de la chambre de l'exécutif.

Et ce serment est pour toute la vie. Un ancien ministre ne reste pas moins lié qu'un ministre actuel.

Il y a plus. Toute conversation d'un ministre ou d'un pair avec la reine sur des questions d'Etat doit être tenue dans le plus profond secret. Il en est de même des lettres envoyées à la souveraine ou reçues d'elle. Même les communications verbales ou écrites échangées entre des souverains et des ministres d'un autre règne doivent rester impénétrables. Cependant, dans des cas d'extrême urgence, la reine peut en permettre la publicité.

Ces coutumes qui sont devenues des lois et que le principe d'honneur entoure de sa protection, ces coutumes, dis-je, sont les mêmes dans les

colonies. Mettez "gouverneur général" au lieu de "reine" et tout ce qui précède s'applique au Canada.

Y a-t-il des ministres qui confondent secrets d'Etat avec ce qui ne l'est pas et se protègent en se couvrant mal à propos et sans droit de cette immunité?

Ce n'est pas au SAMEDI de trancher cette question, car cela nous transporterait sur le terrain de la politique militante, terrain qui n'est pas le nôtre, Dieu merci!

En France, si le respect du secret d'Etat existe pour l'époque courante, il ne lie certainement pas pour le passé.

Comment, autrement, expliquerait-on les révélations intéressantes mais non moins indiscrettes dont fourmillent les "Mémoires" de toutes sortes, si fort à la mode depuis un quart de siècle?

Je parlais tantôt du supplice qu'impose cette sévère discrétion à un journaliste devenu aviseur de Sa Majesté. La torture a aussi son contre-coup pour le journal auquel il a ou est censé avoir des attaches. Le public qui ne doute de rien et qui pense qu'un ministre doit être *de facto* le rédacteur le mieux renseigné sur les affaires politiques, s'étonne, s'indigne, se désabonne peut-être quand il voit tel ou tel organe si reticent ou si muet. Il ne comprend pas que le journal de M. XXX. n'ait pas annoncé telle nomination ou telle décision avant le jour où elles sont devenues propos de rue.

Le lien quel qu'il soit entre un ministre et un journal a encore ceci de vexant pour tous deux: si un reporter ou un rédacteur fin limier a levé une vraie primeur politique, le public n'en reporte pas le mérite à qui de droit, mais au ministre, lequel se trouve quelquefois, même dans les cercles les plus éclairés, sous le coup de soupçons très pénibles, étant donné le serment d'office et la très délicate loi de l'honneur.

Je suis de ceux qui trouvent bien qu'un parti ait des organes officiels bien définis, bien démasqués, mais qui déplorent amèrement toute attache directe d'un ministre à un journal.

Sans compter que ceci ne va jamais sans cela: des ministres ayant chacun un organe personnel, cela entraîne fatalement la formation de groupes dans le tout, des divisions intestines, des polémiques qui font l'œuvre de corrosif dans l'organisme du parti et préparent la dissolution finale.

Mais, objectera-t-on, il y a la question de patronnage qu'assure l'attache d'un ministre...

Je répondrai que je ne puis aller plus loin sur ce terrain.

MISTIGRIS

## BIEN FÉMININ

*Elle.* — Le prix de cette horloge était de \$6.00 mais je l'ai eue pour \$5.

*Lui.* — Tu l'aurais eue pour \$4.00 chez Laiguille & Cie.

*Elle.* — C'est bien possible, mais Laiguille & Cie n'accorde jamais de réduction.

## IL ÉTAIT TEMPS

*Piton.* — Alors tu as remercié ton vieux valet de chambre?

*Grossel.* — Oui... je l'ai gardé sept ans sans pouvoir en obtenir un bain de pieds et je commençais à en avoir un réel besoin.

## NUMISMATIQUE

*N.* — J'ai failli m'étrangler en avalant une pièce de monnaie.

*XXX.* — Elle devait être mexicaine puisqu'elles n'a pu passer.

## ET L'AUTRE, DONC!

*La mère.* — Tu t'es encore battu avec le petit Latulippe? Voyez-moi donc cela... Il va falloir que je t'achète un autre habillement.

*Le fiston.* — Ce n'est rien, ça. Si vous voyiez Latulippe! Sur que sa mère va être obligée d'avoir un garçon neuf.

## SERVICE PRÉCIEUX

— Oh! oui, monsieur, il est des moments dans la vie où ces chiens rendent de fiers services.

— Moi aussi, j'ai eu un chien qui m'a rendu un service inespéré.

— Et lequel?

— Je l'ai vendu \$10.

## ÉCHO DE L'EXPOSITION

*Machin.* — On t'a refusé un local, tu voulais donc exposer quelque chose?

*Cheménot.* — Ma situation.

## AU RESTAURANT

— Garçon, je trouve une mouche dans mon potage.

— Faut pas que monsieur se fâche, c'est presque une primeur.

## CHEZ LE DENTISTE



*Le client.* — Misérable, vous m'en avez arraché une bonne avec la mauvaise.

*L'aide-dentiste.* — Ne criez pas si fort, monsieur; si le patron vous entend, il vous fera payer les deux.